



PROCESSUS DE SÉLECTION ÉQUIPE DU QUÉBEC POUR LES JEUX DU CANADA 2022

OBJECTIF

L'objectif du présent document est de fournir les informations concernant l'équipe du Québec pour les Jeux du Canada 2022 du 15 au 20 août, St-Catherines, Ontario.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Tous les athlètes et les entraîneurs sélectionnés pour l'équipe du Québec des Jeux du Canada doivent être inscrits et en règle auprès d'Aviron Québec et de Rowing Canada Aviron. Les athlètes doivent être résidents permanents au Québec. Tous les athlètes et entraîneurs doivent posséder un passeport vaccinal en règle.

ÂGE

Les athlètes et barreaux(se) doivent être âgés de moins de 22 ans au 31 décembre, 2022.

BARREUR (SES) ET ATHLÈTES POIDS LÉGER

Le poids minimum d'un(e) barreur (se) pour un équipage féminin est de 50 kg et est de 55kg pour un équipage masculin.

Le poids maximum pour une rameuse poids léger est de 59 kg et est de 72.5 kg pour un rameur poids léger.

MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Les athlètes, barreaux (se) et entraîneurs doivent remplir le formulaire de manifestation d'intérêt accessible [ICI](#). La date limite de soumission est le 15 mars 2022.

TESTS ET SUIVI DU BILAN DE L'ENTRAÎNEMENT ET DE LA PERFORMANCE

Classement des athlètes selon la performance de 2k sur ergomètre soumis avant l'étape 4. Classement des athlètes selon la performance au contre la montre de l'étape 4. Suivi de l'état d'entraînement lors des camps de suivi. Le résultat du Contre-la-montre sera considéré en priorité et le résultat du 2k sur l'ergomètre sera considéré comme complémentaire.

FRAIS

Tous les athlètes qui souhaitent être considérés pour la sélection sur l'équipe du Québec pour les Jeux du Canada doivent savoir que la nomination au sein de l'équipe peut être conditionnel à des frais et ils doivent s'attendre à ceux-ci. Les frais seront publiés d'ici le 15 mars 2022.



PROCESSUS DE SÉLECTION

Événements	Dates	Lieu	Athlètes	Processus de sélection	Objectifs
Étape 1 : Soumission par les clubs des athlètes éligibles	1er décembre 2021	N/A	Athlète âgés de moins de 22 ans au 31 décembre 2022	Dépôt des athlètes éligibles à Aviron Québec	Compléter la liste des athlètes éligibles pour le processus de sélection de l'équipe du Québec
Étape 2: Camps préparatoire	26-27 mars 2022	Bassin olympique	Liste des athlètes éligibles	Performances individuelles sur tous les tests des camps	-Acquérir de l'expérience dans le processus de sélection, et suivi de l'état d'entraînement -Recueillir de l'information pour supporter la sélection -Classer les athlètes selon leurs performances
Étape 3: Sélection 1	14-15 mai 2022	Bassin olympique	Liste des athlètes éligibles	Contre la montre en skiff et test d'ergo	Sélectionner les athlètes pour l'étape 4
Étape 4: Sélection 2	18-19 juin 2022	Waterloo	Athlètes sélectionnés de l'étape 3	Contre la montre en skiff et en équipage	Sélectionner les équipages finaux
Étape 5: Annonce de l'équipe	21 juin 2022	N/A	Athlètes sélectionnés de l'étape 4	Confirmer la sélection	Finaliser la sélection de l'équipe du Québec, incluant les sites d'entraînements pour les équipages et l'assignation des entraîneurs.
Étape 6: Début de l'entraînement	25 juin 2022	Selon étape 5	Athlètes confirmés de l'étape 5	N/A	Préparer les équipages pour les Jeux du Canada

POIDS LÉGER

Les athlètes poids légers qui souhaitent être considérés pour le premier camp de sélection, 26-27 mars 2022, doivent avoir le poids maximum suivant :

Femmes : 59 kg + 1 kg

Hommes : 72,5 kg + 1 kg



BARREURS (SES)

Pour que les barreurs (ses) soient considérés pour la sélection, les éléments suivants seront analysés, en plus des critères de sélection et des autres facteurs indiqués ci-dessus :

- Évaluation de la capacité du barreur par les athlètes et les entraîneurs
- Compatibilité avec les autres athlètes de l'équipage sélectionné et les entraîneurs
- Capacité déclarée à respecter les directives relatives au poids (conformément au Code course de RCA)
- Expérience en compétition et résultats.

POUVOIR DÉCISIONNEL RELATIF À LA SÉLECTION ET LA COMPOSITION DES ÉQUIPAGES

Le pouvoir de décision définitive revient à l'entraîneur-chef d'Aviron Québec. Il est possible que des athlètes soient pris en considération pour une invitation tardive à des activités de sélection selon les engagements liés à la participation sur d'autre équipage canadien ou autre.

CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES

Si un athlète ne peut respecter certains critères énumérés dans le présent document en raison d'une blessure, d'une maladie ou d'une autre circonstance atténuante, il peut tout de même être considéré pour la sélection au sein de l'équipe du Québec. Les athlètes doivent aviser par écrit Aviron Québec de toute blessure, maladie ou circonstance atténuante personnelle le plus tôt possible. En cas de maladie ou de blessure, un certificat médical signé par le médecin de l'athlète doit être soumis à Aviron Québec. Dans l'éventualité où un athlète qui a été sélectionné pour l'équipe du Québec se blesse ou tombe malade, et que l'entraîneur-chef juge que cet athlète n'est pas apte à concourir, il sera remplacé. Le choix de l'athlète qui le remplacera relève uniquement de l'entraîneur-chef, en consultation avec l'entraîneur concerné. Dans tous les cas, l'athlète doit obtenir l'autorisation écrite d'Aviron Québec d'être exempté de l'obligation de respecter un critère stipulé dans le présent document.

L'omission de signaler une blessure, une maladie et/ou des circonstances atténuantes personnelles avant le processus de sélection de chaque événement peut se traduire par l'annulation de la sélection ; l'athlète pourrait être déclaré responsable sur le plan financier de tous les coûts financiers de l'athlète en lien avec l'événement.

RETRAIT

L'entraîneur-chef peut retirer un athlète d'être considéré au sein de l'équipe du Québec en fonction des modalités indiquées dans le protocole d'entente de l'athlète d'Aviron Québec. Aviron Québec avisera par écrit l'athlète concerné de la décision.

Les motifs de renvoi comprennent, mais sans s'y limiter :

- L'incapacité à maintenir des normes d'entraînement élevées ;
- L'incapacité à répondre aux attentes en matière de performance en compétition ;



- L'incapacité à participer à des compétitions en raison d'une blessure, d'une maladie ou d'un autre motif médical ;
- Si l'athlète n'a pas participé aux camps d'entraînement obligatoires de RCA avant la compétition ;
- La violation des modalités établies dans le programme canadien antidopage et le Code de conduite d'Aviron Québec.

PROCESSUS D'APPEL

Les décisions prises en vertu du présent document sur les directives relatives à la sélection peuvent être portées en appel conformément à la Politique d'appel d'Aviron Québec publiée sur le site Web d'Aviron Québec.

Si les deux parties (AQ et l'appelant) sont d'accord, ou si des restrictions quant à l'échéancier l'exigent, les directives sur les procédures d'appel d'Aviron Québec peuvent être ignorées et la question peut être soumise immédiatement au Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC), qui gèrera alors le processus d'appel.

LOCALISATION DU SITE D'ENTRAÎNEMENT

Quand les équipages sont sélectionnés, ils seront assignés à des sites d'entraînement qui sera déterminé par Aviron Québec.

ÉPREUVES ET EMBARCATIONS

Tel que mentionné au devis technique des Jeux du Canada, un maximum de 26 concurrents pour les épreuves d'aviron. Conformément au Code de course de RCA, un équipage féminin peut être barré par un barreur féminin ou masculin et un équipage masculin peut être barré par un barreur féminin ou masculin [Article 2.4 Barreurs]	
Épreuves chez les femmes: Maximum 14 athlètes	Épreuves chez les hommes: Maximum 14 athlètes
Skiff (W1x)	Skiff (M1x)
Deux de couple (W2x)	Deux de couple (M2x)
Deux de pointe (W2-)	Deux de pointe (M2-)
Deux de couple poids léger (LW2x)	Deux de couple poids léger (LM2X)
Quatre de pointe (W4-)	Quatre de pointe (M4-)
Quatre de couple (W4x)	Quatre de couple (M4x)
Huit de pointe avec barreur (W8+)	Huit de pointe avec barreur (M8+)



CRITÈRES PROPRES AUX BARREURS (SES)

Évaluation	Processus d'évaluation	À soumettre
Évaluation de la capacité du barreur par les athlètes et les entraîneurs	Commentaires oraux ou écrits des athlètes ou de l'entraîneur concernant notamment : -La sensation dans le bateau -Sa capacité à réaliser le plan d'entraînement et de course -Sa capacité de donner des consignes justes en entraînement et en situation de course -Sa capacité de manœuvrer l'embarcation	Copie électronique du plan de course et fichier audio correspondant(3-5 minutes) Ou Copie électronique des séances d'entraînement et fichiers audio correspondants (3 minutes)
Compatibilité avec les autres athlètes de l'équipage sélectionné et les entraîneurs	Capacité de communiquer la vision de l'entraîneur à son équipage (ses consignes techniques doivent respecter la vision de l'entraîneur)	3. Lettre de soutien de l'entraîneur
Expérience en compétitions et résultats	Expérience de course et d'entraînement et résultats	4. CV du barreur

Les barreurs (ses) admissibles qui souhaitent être invités à un évènement de sélection pour les Jeux du Canada 22 doivent soumettre leur candidature.

Date limite de présentation de la candidature : 15 mars 2022

Les athlètes doivent envoyer tous les documents requis à info@avironquebec.ca



SÉLECTION DES ENTRAÎNEURS ET DE L'ÉQUIPE DE SOUTIEN

Sous la supervision de l'Entraîneur-chef, l'équipe de soutien de l'équipe du Québec des Jeux du Canada 2022, est composé d'un entraîneur, d'une entraîneuse, d'un gérant(te), et un conducteur de remorque. Les responsabilités de l'équipe de soutien sont les suivantes :

- Encadrer les athlètes et les équipages dans leur préparation pour les Jeux du Canada 2022
- Participer au déroulement des camps de préparation
- Suivi de l'état d'entraînement des athlètes
- Participer au processus de sélection des athlètes et des équipages
- Transport des bateaux
- Gérance de l'équipe (rencontres avec le chef de mission et autres responsables officiels)

Profil recherché :

- Entraîneur performance (ancien niveau 3) certifié du PNCE en aviron au 8 mai 2022, ou en cheminement vers la certification
- Expérience dans le développement des athlètes en compétition
- Maîtrise des deux langues officielles serait un atout.

Lieu principal : À déterminer

Durée : Du 21 mars 2022 au 31 août 2022

Ce sont des postes sujets à un honoraire qui sera confirmé selon le budget.

Les gens intéressés à postuler doivent faire parvenir leur curriculum vitae et leur lettre de présentation au plus tard le 15 mars 2022 par courrier électronique à l'adresse suivante : karolsauve@avironquebec.ca

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour d'éventuelles entrevues.